

Collecte de la Taxe d'Apprentissage 2021

Seul impôt dont vous décidez l'affectation.

Soutenez la formation des professionnels de santé

Aujourd'hui vous les aidez, demain ils prendront soin de vous.



Institut de formation en ergothérapie La Musse
Institut de formation en masso-kinésithérapie La Musse
Institut de formation d'audioprothésistes La Musse



www.larenaissancesanitaire.fr

Instituts de formation La Musse

CS 20119 - 27180 Saint Sébastien de Morsent
Tél. 02 32 07 29 35 (ergothérapie) ife@iflrs-lamusse.net
Tél. 02 32 07 29 45 (masso-kinésithérapie) ifmk@iflrs-lamusse.net
Tél. 02 32 07 29 35 (audioprothésistes) ifa@iflrs-lamusse.net



- Des instituts de formation privés relevant de **l'économie sociale et solidaire**, soutenus par le **Conseil Régional de Normandie** et partenaires de **l'Université de Rouen**.
- Une **formation universitaire** - 3 ans pour l'ergothérapie et les audioprothésistes et 4 ans en masso-kinésithérapie - validant un **diplôme d'Etat**.
- **L'apprentissage** ouvert aux étudiants de masso-kinésithérapie et audioprothésistes.
- Des taux de réussite variant chaque année entre 97% et 100%.
- **403 étudiants** formés actuellement par les instituts d'ergothérapie, de masso-kinésithérapie et d'audioprothésistes, et des capacités annuelles d'accueil régulièrement augmentées depuis leurs ouvertures.
- Un effort permanent de **qualification** et d'**adaptation** des **équipes pédagogiques**, garantie d'une **formation de très haut niveau**.
- Près de **2 400 m² de locaux (dont 680 m² supplémentaires en 2020)** : grandes salles de cours modulables, salles de travaux dirigés et travaux pratiques, amphithéâtre, médiathèque et salle informatique.
- Un **campus** sur le site hospitalier La Musse doté de 2 résidences étudiantes de 102 logements, d'espaces communs et restauration ;
- Des instituts de formation implantés au cœur de l'hôpital **La Musse**, de son plateau technique et de ses équipes, favorisant le **partage des savoirs**.
- Un laboratoire de recherche favorisant le travail universitaire.
- La formation de **professionnels de la santé** dont le rôle est déterminant dans la **prise en charge du handicap** et de la **dépendance**.

■ Les professions d'ergothérapeute, de masso-kinésithérapeute et d'audioprothésiste

• L'ergothérapeute

Après avoir analysé le handicap de la personne et participé à sa rééducation, il apporte les aides techniques nécessaires à l'autonomie : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène et alimentation. Il privilégie des mises en situation d'activité ou de travail proches de la vie quotidienne, devenant ainsi une sorte d'interface entre la personne handicapée et son environnement. Il intervient, sur prescription médicale, au sein d'équipes interdisciplinaires dans les services de neurologie, traumatologie, rhumatologie, psychiatrie, gériatrie ou de pédiatrie des hôpitaux. Il peut intervenir dans le processus de conception de produits industriels.

• Le masseur-kinésithérapeute

Il effectue le bilan des déficits fonctionnels et structurels de la personne prise en charge, analyse les problèmes rencontrés afin d'établir le diagnostic kinésithérapique, pour mettre en place le traitement approprié. Ses domaines d'intervention sont multiples : traumatologie, neurologie, pneumologie, cardiologie, rhumatologie, gériatrie, pédiatrie, sports. Son arsenal thérapeutique est composé de massages, mobilisation articulaire, gymnastique, mécanothérapie, électrothérapie...

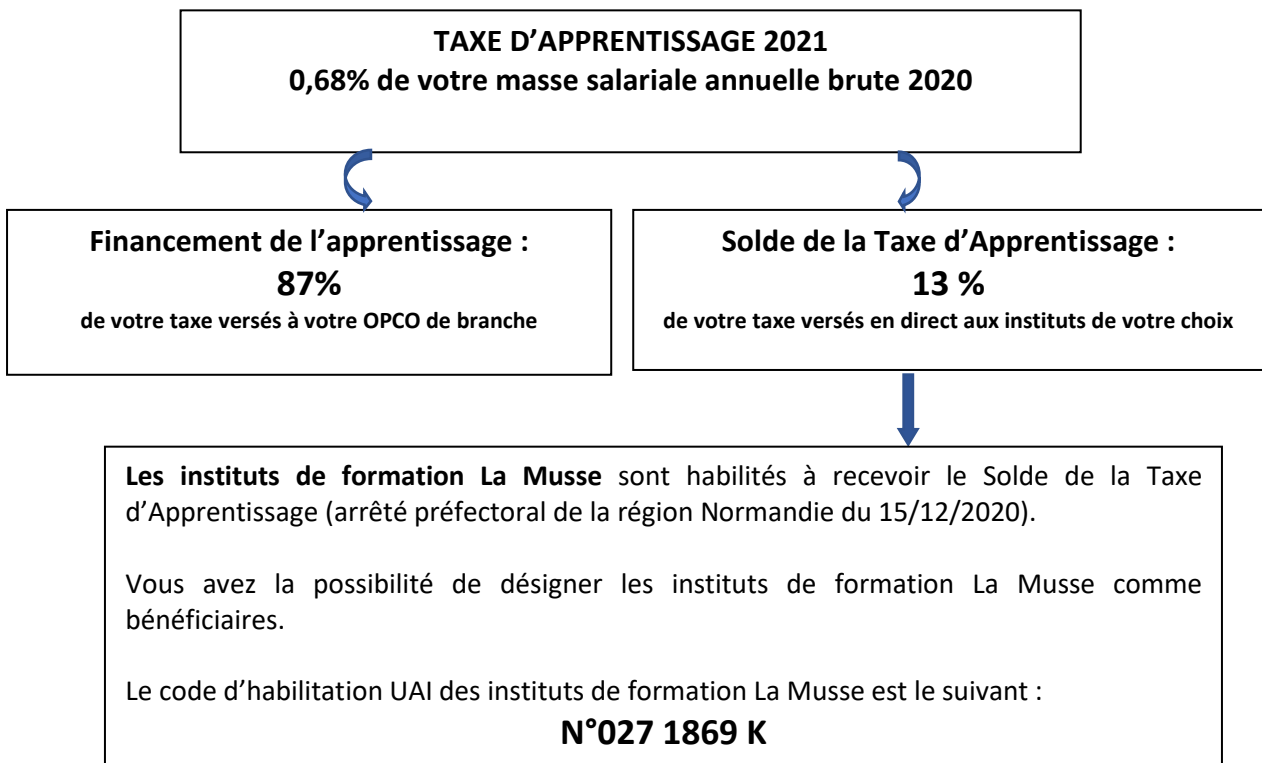
• L'audioprothésiste

Il intervient auprès de personnes présentant un trouble de l'audition ou souffrant d'acouphènes et d'hyperacousie. Il évalue la situation audiologique de la personne, réalise le bilan, conçoit la démarche d'appareillage auditif, prépare l'appareillage de la personne, réalise le suivi prothétique, définit et conduit la démarche d'éducation prothétique et de conseil.



■ En pratique

Avec la réforme de la Taxe d'Apprentissage, vous avez l'opportunité de nous verser directement, sans passer par votre opérateur de compétences (OPCO), **le Solde de la Taxe d'Apprentissage** !



■ Les modalités de versement

Nous vous remercions d'adresser votre versement aux Instituts de formation La Musse, avant le **31 mai 2021**, soit par :

- chèque bancaire établi à l'ordre des **Instituts de formation La Musse** ;
- virement bancaire. Nous sommes à votre disposition pour vous communiquer le RIB des Instituts de formation La Musse (larenaissancesanitaire@lrs-fondation.net).

Veillez à bien informer les Instituts de formation La Musse par courrier (Instituts de formation La Musse - CS 20119 - 27180 Saint-Sébastien-de-Morsent) lors de l'envoi de votre chèque ou par courriel (larenaissancesanitaire@lrs-fondation.net), de votre versement du solde de la Taxe d'Apprentissage, et communiquer votre numéro Siret et les coordonnées d'un contact.

Un reçu vous sera délivré par le siège social de la fondation La Renaissance Sanitaire pour attester du montant et de la date votre versement.

■ A quoi nous servira votre versement ?

Votre versement aux **instituts de formation La Musse** servira à acquérir en 2021 du :

- **matériel pédagogique moderne et outils multimédia** (scanner 3D pour la fabrication d'audioprothèse, photocopieur-imprimante multifonctions, etc.) ;
- **matériel de rééducation** ;
- **mobilier pour l'aménagement des salles.**

En 2020, les **instituts** ont collecté près de 40 K€.

Ces fonds ont permis d'acheter :

- des **outils de rééducation** (matériel de kiné) ;
- des **outils multimédia** (vidéo projecteurs ordinateurs, écran etc.) ;
- et du **mobilier** (bureaux etc.).



Merci de votre confiance.

Catherine TOUBLANC et Laure VERDEIL restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de versement – Siège social ☎ 01 43 26 77 04 - larenaissancesanitaire@lrs-fondation.net

La Renaissance Sanitaire est une **fondation hospitalière, reconnue d'utilité publique** - par décret du 8 juillet 1928 et arrêté du 6 novembre 2000, gérant des établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier :

			
<p>Hôpital Villiers Saint Denis 1, rue Victor-et-Louise-Montfort BP 1 02310 Villiers Saint Denis Tél. 03 23 70 75 22 secretariatdirecteur@hlsr-villiers.net</p>	<p>Hôpital La Musse CS 20119 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. 02 32 29 30 31 hopital.lamusse@hlsr-lamusse.net</p>	<p>Centre d'appareillage Villiers Saint Denis 1, rue Victor-et-Louise-Montfort - BP 1 02310 Villiers-Saint-Denis Tél. 03 23 70 74 11 secretariat@appareillagehlsr-villiers.net</p>	<p>Hôpital de jour Villiers Saint Denis Centre hospitalier Soissons 46, avenue du Général de Gaulle 02200 Soissons Tél. : 03 23 70 75 59 recrutementmpr@hlsr-villiers.net</p>
			
<p>Accueil de jour Alzheimer Villiers Saint Denis et plateforme d'accompagnement et de répit des aidants 1, rue Victor-et-Louise-Montfort - BP 1 02310 Villiers-Saint-Denis Tél. 03 23 70 74 90</p>	<p>MAS La Musse CS 20119 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. 02 32 29 31 64 g.lefebvre@maslrs-lamusse.net</p>	<p>SAMSAH La Musse CS 20119 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. 02 32 29 32 27 samsah@hlsr-lamusse.net</p>	<p>Centre de santé La Musse CS 20119 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. : 02 32 29 32 19 centredesante@hlsr-lamusse.net</p>
			
<p>Instituts de formation en ergothérapie, masso-kinésithérapie et d'audioprothésistes La Musse CS 20119 - 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. 02 32 07 29 35 (ergothérapie et audioprothésistes) ife@iflrs-lamusse.net – ifa@iflrs-lamusse.net Tél. : 02 32 07 29 45 (masso-kinésithérapie) ifmk@iflrs-lamusse.net</p>	<p>Offre de répit autisme / Plateforme de répit handicap La Musse CS 20119 27180 Saint Sébastien de Morsent Tél. : 02 32 29 30 58 tsa-repit@hlsr-lamusse.net</p> <p>Le nid bleu Unité d'enseignement élémentaire autisme 88, rue des Mazures 27740 Poses Tél. : 02 32 29 30 01</p>	<p>Hôpital LRS Coulommiers 28, avenue Victor Hugo 77120 Coulommiers Tél. : 01 64 65 87 03</p> <p>Ouvert le 1^{er}/01/2020</p>	<p>Hôpital LRS Meaux 2, rue d'Orgemont 77100 Meaux Tél. : 01 64 65 87 03</p> <p>Ouvert le 1^{er}/01/2020</p>